

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV)

Youssef Hrizi, François Ducrey, Édith Guilley, Franck Petrucci et Elisabeth Issaieva Moubarak-Nahra

Depuis 2010, le service de la recherche en éducation (SRED) a conduit une série de quatre recherches sur la thématique de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement public à Genève. Ces études apportent un regard sur chacun des degrés d'enseignement. Ainsi, les deux premiers volets publiés en 2010 se sont focalisés sur les enseignant-e-s du secondaire (ATE I) et des centres de formation professionnelle (ATE II). En 2013, deux derniers volets se sont centrés sur les enseignant-e-s du primaire ordinaire (ATE III) et de l'enseignement spécialisé (ATE IV). La présente note reprend les résultats les plus importants de l'étude menée auprès des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé.

intérêt pour l'étude de la charge de travail enseignant-e-s spécialisé-e-s Suisse et plus particulièrement dans le canton de Genève n'est pas nouveau. Des recherches ont été réalisées au cours de ces deux dernières décennies (Ducrey & Pelgrims-Ducrey, 1997; Maréchal, 2006). Cellesci apportent des éclairages importants concernant la variabilité du temps d'enseignement global et selon les disciplines scolaires (lecture, mathématiques, éducation artistique, physique). Leurs principaux résultats sont à la fois complémentaires et convergents. Ainsi, ce qui ressort globalement des deux études est la forte disparité du temps d'enseignement en fonction de différentes conditions: disciplines scolaires, classes, structures d'enseignement et mode d'organisation sociale de l'enseignement (collectif, collaboratif, individuel et différencié). Il apparaît notamment qu'en institution spécialisée, la part des tâches académiques est plus restreinte qu'en classe spécialisée, ce que les auteurs expliquent par les choix pédagogiques faits au sein des institutions ou par les équipes. La question que l'on peut se poser suite aux constats majeurs de ces recherches est de savoir quelle est la situation aujourd'hui.

La présente recherche permet de répondre à cette question. Par rapport aux recherches précédentes, celle-ci contribue également à cerner d'autres aspects du temps de travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s en se centrant sur l'étude du temps consacré à différentes tâches qui recouvrent l'enseignement spécialisé de manière large. Toutes ces tâches ont été répertoriées au préalable afin de pouvoir évaluer la charge de travail, qui est déterminée par l'articulation du temps réglementaire et du temps effectivement occupé. Nous les présentons dans la section suivante.

Comprendre la charge de travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s : composantes et mesure

A partir de la littérature consacrée à la charge de travail des enseignant-e-s, mais aussi sur la base de nos propres travaux et des entretiens que nous avons conduits auprès des professionnels de l'enseignement spécialisé¹, nous avons pu répertorier une vingtaine de tâches qui peuvent être catégorisées selon le lien plus ou moins « direct » avec l'activité d'enseignement (Ducrey et al., 2010a; Ducrey, Hrizi, & Issaieva Moubarak-Nahra, 2010b; Emery, 2011; Lessard & Tardif, 2009).

Ainsi, nous avons pu distinguer une première catégorie de tâches, incluant les tâches d'ordre « pédagogique », liées très directement à l'enseignement. Il est question, plus précisément, de l'enseignement en classe ou en atelier, de la préparation et planification de l'enseignement, de l'accueil scolaire, et de tout ce qui concerne l'évaluation (élabo-





ration et correction) ainsi que des tâches d'encadrement et d'animation d'activités éducatives.

La seconde catégorie réunit des tâches d'organisation et de gestion qui ont trait aux différents aspects du travail en établissement scolaire. En fonction de l'aspect du travail organisationnel auquel ces tâches se rapportent, on peut spécifier des sous-catégories. Dans la sous-catégorie « organisation », on comprend ce qui renvoie à la fois aux temps de synthèse en équipe, aux temps de travail en commun (TTC) liés au fonctionnement de l'établissement, et aux tâches de type « relationnel » telles que les entretiens avec les parents d'élèves ou encore la concertation entre collègues (enseignant-e-s et reste de l'équipe) réalisée en dehors des temps de synthèse ou des TTC.

Les tâches de gestion caractérisent plutôt la dimension « administrative » de l'activité enseignante en regroupant les tâches administratives définies comme telles, mais aussi le traitement des courriels et la consultation de sites métiers (ETIDEP). Les tâches d'organisation et

de gestion comprennent également la surveillance des récréations et le repas de midi.

Enfin, les tâches dont la fréquence a un caractère plus ponctuel ont été agrégées sous la modalité « autre tâche ». Il s'agit, par exemple, de la participation à la formation continue ou de la mise à jour de connaissances professionnelles.

Objectifs de l'étude

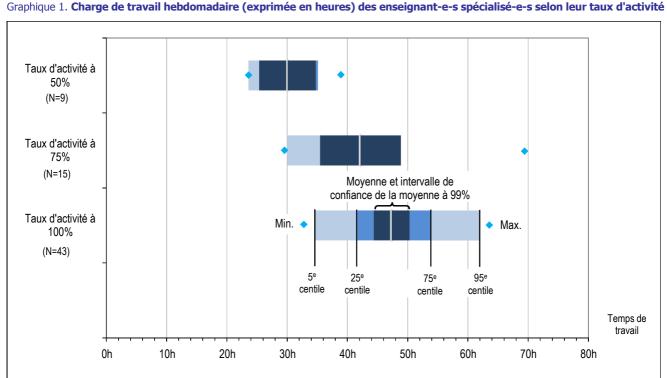
Cette recherche poursuit plusieurs objectifs complémentaires. Le premier consistait à mettre en évidence les différentes tâches qui composent le travail hebdomadaire des enseignant-e-s. Pour ce faire, nous avons quantifié la charge de travail hebdomadaire (en heures) puis observé la place qu'occupe chacune des tâches dans la totalité des heures de travail hebdomadaire rapportées par les enseignant-e-s. Le second objectif majeur était de déterminer les facteurs (personnels et structurels) qui peuvent expliquer des variations de la répartition des diverses tâches. Le troisième objectif, mais non le moindre, était de saisir la manière dont les enseignant-e-s percoivent leur propre charge de travail. Nous présenterons dans cette note uniquement les résultats les plus significatifs de notre recherche. dont le détail pourra être consulté dans le rapport complet (Ducrey et al., 2014b).

Méthode

Nous avons interrogé les enseignant-e-s spécialisé-e-s au moyen d'une enquête en ligne. Ces dernier-ère-s avaient pour consigne de remplir un questionnaire et un agenda sans tenir compte des tâches effectuées durant les heures de présence obligatoire dans l'établissement. La période d'enquête, qui s'étendait du 14 janvier au 24 février 2013, a été retenue car elle comportait des semaines assez représentatives de la charge de travail « moyenne » des enseignant-e-s spécialisé-e-s.

Ouestionnaire

Afin de cerner les différents éléments de la charge de travail des enseignant-e-s, nous avons élaboré un questionnaire à la fois similaire à celui de nos précé-



N.B. Seules les personnes travaillant à des taux d'activité de 50%, 75% et 100% sont prises en compte dans ce graphique.

Clé de lecture

La charge de travail hebdomadaire des enseignant-e-s est présentée sous la forme d'un nombre d'heures moyen et d'une dispersion autour de cette moyenne à l'aide du graphique connu dans la littérature sous le nom de « box plot » ou « boîte à moustaches ».

La longueur de la boîte rend compte de la dispersion des valeurs. De façon générale, la dispersion sera d'autant plus grande que la boîte sera étendue.

On rappelle que le 5e centile correspond au nombre d'heures en dessous duquel est située la charge de travail des 5% d'enseignant-e-s ayant déclaré les volumes horaires les plus faibles. Inversement, le 95° centile correspond au nombre d'heures au-dessus duquel se situe la charge de travail des 5% d'enseignant-e-s ayant déclaré les volumes horaires les plus importants.

L'intervalle de confiance à 99% de la moyenne est représenté dans les graphiques relatifs à la dispersion des volumes horaires hebdomadaires déclarés par les enseignant-e-s. Il correspond à l'intervalle dans leguel la « vraie valeur » de la charge de travail moyenne, estimée pour une catégorie donnée d'enseignant-e-s, a 99% de chances de se trouver.

dentes recherches et tenant compte des spécificités du travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Celui-ci est structuré en trois parties. La première pose des questions concernant la situation personnelle de l'enseignant-e (genre, âge, années d'expérience) et son statut professionnel (taux d'activité, type de structure, niveau scolaire de la structure, fonction(s) occupée(s), nombre d'élèves par classe/ groupe), La seconde partie comporte des questions relatives à l'organisation du temps de travail ; un agenda détaillé pour chaque jour de la semaine (du lundi au dimanche) permet de recueillir des données ayant trait au temps consacré aux différentes tâches réalisées par les enseignant-e-s au cours d'une semaine. La troisième partie permet d'appréhender la perception qu'ont les enseignant-e-s de leur charge de travail.

Champ de l'étude

La population interrogée dans le cadre de cette recherche est constituée de l'ensemble des enseignant-e-s spécialisé-e-s nommé-e-s à la rentrée 2012. soit 179 personnes travaillant au sein des structures de l'enseignement spécialisé (centres médico-pédagogiques, regroupements de classes spécialisées / classes intégrées et écoles de formation préprofessionnelle). Les maîtresse-s en formation, les éducateur-trice-s et toutes les personnes relevant du domaine thérapeutique (logopédiste, psychomotricien-ne, psychologue, pédopsychiatre) ont été exclu-e-s de cette enquête. Le taux de participation à l'enquête s'élève à près de 38% (soit 68 répondant-e-s)2.

Principaux résultats

De fortes variabilités dans les volumes horaires

L'analyse du temps de travail met en évidence une moyenne hebdomadaire de travail de 47 heures 20 minutes pour les enseignant-e-s qui travaillent à plein temps (Graphique 1). Cet indice est respectivement de 41 heures 21 minutes pour un trois-quarts temps et de 30 heures pour un mi-temps.

Au-delà de ces valeurs moyennes, il est intéressant de relever qu'il existe une très forte variabilité entre les volumes horaires déclarés par les enseignant-e-s pour un même taux d'activité. Ainsi, parmi les enseignant-e-s qui travaillent à temps plein, la différence entre le plus faible volume horaire déclaré (Min.) et le plus important (Max.) équivaut à 30 heures 37 minutes. Cette grande hétérogénéité n'est toutefois pas une spécificité de l'enseignement spécialisé puisqu'elle s'observe aussi dans les autres degrés d'enseignement (Ducrey et al., 2014a; Ducrey et al., 2010a; Ducrey, Hrizi, & Issaieva Moubarak-Nahra, 2010b) et dans plusieurs études quantitatives menées dans des pays occidentaux, dont la Suisse (Angle et al., 2008; Direction de l'évaluation et de la prospective, 2001 : Landert & Brägger, 2009; Menter et al., 2006).

Tableau 1. Répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignant-e-s spécialisé-e-s selon la fonction occupée

Tâches composant le travail hebdomadaire des enseignant-e-s	Enseignant-e sans fonction spécifique (N=52)	Responsable pédagogique (N=15)
Tâches pédagogiques dont	65.0%	48.1%
Enseignement en classe / Ateliers	39.1%	28.8%
Accueil scolaire	2.1%	2.2%
Préparation et planification de l'enseignement	18.0%	13.3%
Élaboration des évaluations	1.7%	0.6%
Correction des évaluations	1.2%	0.7%
Encadrement et animation d'activités éducatives	2.9%	2.5%
Tâches d'organisation et de gestion dont	35.0%	51.8%
Temps de synthèse en équipe	4.4%	4.7%
TTC informatifs et fonctionnement de l'établissement	3.5%	3.6%
Concertation entre enseignant-e-s (hors TTC, temps de synthèse)	3.8%	1.7%
Concertation reste équipe institution / établ. (hors TTC, temps de synthèse)	2.2%	3.9%
Concertation avec autres partenaires hors équipe institution / établissement	1.1%	1.3%
Temps de réflexion et discussion avec la DOP / DSSI	0.9%	1.4%
Entretiens avec les parents d'élèves	2.4%	3.1%
Échanges avec les élèves hors du temps d'enseignement	1.2%	1.6%
Surveillance des récréations	2.9%	3.0%
Repas de midi	4.1%	3.1%
Traitement de courriels, consultation de sites métiers (ETIDEP)	3.0%	4.8%
Tâches administratives	3.3%	18.0%
Autre tâche	2.2%	1.6%

La spécificité des responsables pédagogiques

Le second objectif de cette recherche est de décrire la part (en %) de chacune des tâches hebdomadaires dans la totalité des heures déclarées. Cela permet de comparer la répartition des tâches en faisant abstraction des taux d'activité qui diffèrent d'un-e enseignant-e à l'autre.

Au sein des structures de l'enseignement spécialisé, la gestion du fonctionnement de l'école relève des responsables pédagogiques et thérapeutiques. La fonction de responsable pédagogique peut être occupée par un-e enseignant-e ou un-e éducateur-trice selon les contextes d'intervention et d'affectation. Pour assurer cette charge supplémentaire, ces personnes bénéficient d'une indemnité financière ainsi que d'heures de décharge qui sont dédiées aux tâches administratives et à l'organisation de l'institution au quotidien.

Lorsqu'on analyse la manière dont se répartit le temps de travail hebdomadaire des responsables pédagogiques et des enseignant-e-s qui n'ont pas cette charge, il n'est pas étonnant d'observer de fortes différences entre ces deux groupes (Tableau 1). La principale différence de fonctionnement se situe sur deux types de tâches pédagogiques (l'enseignement en classe, la préparation et planification) et sur les tâches administratives. La fonction de pédagogique implique responsable qu'une part importante du travail - un peu plus de 25% - doit être consacrée à la gestion de l'établissement (tâches administratives, traitement de courriels et TTC informatifs / fonctionnement de l'établissement). Etant donné la particularité du travail des enseignant-e-s qui occupent cette fonction, nous ne les avons pas pris en compte dans l'analyse de la charge de travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s.

Les enseignant-e-s spécialisé-e-s qui n'assument pas la charge de responsable pédagogique consacrent, quant à eux, deux tiers (65%) de leur temps de travail à des tâches pédagogiques et le tiers restant à des tâches de collaboration, d'organisation et de gestion. L'essentiel de leur temps est alloué à l'enseignement en classe (39.1%). Une partie importante de leur travail est dévolue à la préparation et à la planification de l'enseignement (18%) et aux différents types de collaboration (16%) qui prennent la forme de TTC et temps de synthèse, ou encore d'échanges interindividuels et relationnels. Enfin, les enseignant-e-s spécialisé-e-s emploient également environ 10% de leur temps à l'accompagnement des enfants/élèves au cours d'activités dont la finalité n'est pas nécessairement pédagogique (encadrement d'activités éducatives, repas de midi, surveillance des récréations).

Tableau 2. Répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignant-e-s spécialisé-e-s selon le taux d'activité

Tâches composant le travail hebdomadaire des enseignant-e-s	Taux d'activité 50% (N=9)	Taux d'activité 75% (N=11)	Taux d'activité 100% (N=32)
Tâches pédagogiques dont	61.2%	64.1%	66.4%
Enseignement en classe / Ateliers	34.8%	34.1%	42.1%
Accueil scolaire	0.9%	5.4%	1.3%
Préparation et planification de l'enseignement	21.1%	17.9%	17.1%
Élaboration des évaluations	0.9%	1.4%	2.0%
Correction des évaluations	0.3%	1.1%	1.5%
Encadrement et animation d'activités éducatives	3.2%	4.3%	2.4%
Tâches d'organisation et de gestion dont	38.8%	35.9%	33.6%
Temps de synthèse en équipe	6.8%	5.0%	3.6%
TTC informatifs et fonctionnement de l'établissement	2.7%	3.9%	3.5%
Concertation entre enseignant-e-s	5.5%	2.6%	3.8%
Concertation reste équipe institution / établissement	2.7%	2.4%	1.9%
Concertation autres partenaires hors équipe institution / établissement	2.0%	0.6%	1.0%
Temps de réflexion et discussion avec la DOP / DSSI	0.6%	0.2%	1.2%
Entretiens avec les parents d'élèves	3.3%	2.1%	2.3%
Échanges avec les élèves hors du temps d'enseignement	0.8%	0.2%	1.6%
Surveillance des récréations	3.4%	3.9%	2.5%
Repas de midi	3.0%	5.8%	3.8%
Traitement de courriels, consultation de sites métiers (ETIDEP)	3.4%	3.1%	2.9%
Tâches administratives	2.2%	4.3%	3.2%
Autre tâche	2.4%	1.9%	2.2%

N.B. Les enseignant-e-s dont les taux d'activité sont compris entre 55% et 65% sont considéré-e-s comme travaillant à trois-quarts temps. De même, celles et ceux dont les taux d'activité sont compris entre 90% et 100% sont assimilé-e-s à des temps pleins.

La répartition des tâches selon le taux d'activité

La répartition des tâches composant le travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s3 n'est pas la même selon leur taux d'activité (Tableau 2). En effet, les résultats font apparaître que lorsque le taux d'activité diminue, les tâches de type collaboratif, organisationnel et administratif prennent proportionnellement de l'importance au détriment de celles de type pédagogique. Ce constat s'explique par l'importance qu'occupent les échanges et la collaboration entre pairs (enseignant-e-s. personnel éducatif. personnel thérapeutique) dans le travail hebdomadaire des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Ainsi certaines tâches telles que les temps de synthèse en équipe, les temps de concertation entre enseignant-e-s ou avec le reste de l'équipe sont des moments qui nécessitent la présence de chaque enseignant-e indépendamment de son taux d'activité. Il n'est donc pas surprenant d'observer que globalement, l'ensemble des différentes formes de collaboration occupent proportionnellement plus de temps dans l'horaire hebdomadaire des enseignante-e-s spécialisé-e-s à temps partiel (20%) que dans celui de leurs collègues à plein temps (14%).

La répartition des tâches selon la structure d'enseignement

L'examen de la répartition des tâches hebdomadaires au regard de la structure dans laquelle les enseignant-e-s spécialisé-e-s³ exercent leur profession met en évidence quelques différences (Tableau 3). Elles sont le reflet du fonctionnement propre à chaque type de structure d'enseignement.

Globalement, les enseignant-e-s de classes spécialisées consacrent 69% de leur temps aux tâches pédagogiques, alors que chez leurs collègues des centres médico-pédagogiques (CMP) ce chiffre est de 62%. Parmi les tâches pédagogiques, celles relatives à l'évaluation (élaboration et correction) sont plus importantes chez les enseignant-e-s de

classes spécialisées (4.4% vs 1.6%). Ces derniers allouent d'ailleurs plus de temps directement à l'enseignement en classe (45.6%) que leurs collègues de CMP (34.2%). En contrepartie, les enseignant-e-s des CMP allouent proportionnellement plus de temps aux tâches liées à l'accueil scolaire (3.6% vs 0.2%), à l'encadrement et l'animation d'activités éducatives (5.1% vs 0.1%), à la surveillance des récréations (4.3% vs 1.2%) et aux repas de midi (7.2% vs 0.0%). Les tâches de collaboration entre collègues. avec d'autres professionnels et avec les parents occupent autant de temps dans les deux types de structures (20%).

La charge de travail perçue par les enseignant-e-s spécialisé-e-s

Le troisième et dernier objectif de cette recherche consistait à rendre compte de la manière dont les enseignant-e-s spécialisé-e-s perçoivent leur charge de travail. A cet effet, nous avons d'une part questionné les enseignant-e-s sur le temps disponible durant la semaine pour

Tableau 3. Répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignant-e-s spécialisé-e-s selon la structure d'enseignement

Tâches composant le travail hebdomadaire des enseignant-e-s	Regroupement classes spécialisées / intégrées (N=22)	Centres médico- pédagogiques (N=29)
Tâches pédagogiques dont	69.2%	61.8%
Enseignement en classe / Ateliers	45.6%	34.2%
Accueil scolaire	0.2%	3.6%
Préparation et planification de l'enseignement	18.8%	17.3%
Élaboration des évaluations	2.5%	1.0%
Correction des évaluations	1.9%	0.6%
Encadrement et animation d'activités éducatives	0.1%	5.1%
Tâches d'organisation et de gestion dont	30.8%	38.2%
Temps de synthèse en équipe	4.2%	4.6%
TTC informatifs et fonctionnement de l'établissement	3.5%	3.4%
Concertation entre enseignant-e-s (hors TTC, temps de synthèse)	4.6%	3.2%
Concertation reste équipe institution / établ. (hors TTC, temps de synthèse)	1.4%	2.7%
Concertation autres partenaires hors équipe institution / établ.	1.5%	0.8%
Temps de réflexion et de discussion avec la DOP / DSSI	1.4%	0.5%
Entretiens avec les parents d'élèves	2.3%	2.5%
Échanges avec les élèves hors du temps d'enseignement	1.4%	1.0%
Surveillance des récréations	1.2%	4.3%
Repas de midi	0.0%	7.2%
Traitement de courriels, consultation de sites métiers (ETIDEP)	3.6%	2.6%
Tâches administratives	3.9%	2.9%
Autre tâche	1.8%	2.5%

accomplir chacune des tâches composant leur métier. D'autre part, nous les avons invité-e-s à s'exprimer sur l'évolution de l'investissement dans les différentes tâches au cours des cinq dernières années.

En premier lieu, il en résulte que la majorité des enseignant-e-s spécialisé-e-s estiment avoir suffisamment de temps, durant la semaine, pour accomplir les tâches d'ordre pédagogique. Ce sentiment semble davantage concerner les tâches liées à l'évaluation (élaboration et correction) et l'encadrement d'activités éducatives (Graphique 2). En revanche, les opinions des enseignant-e-s sont relativement plus partagées vis-àvis de la préparation de l'enseignement puisque 44% jugent insuffisant, voire très insuffisant le temps alloué à cette tâche. Concernant les autres tâches qui relèvent plus de l'organisation et de la gestion de l'enseignement, les enseignant-e-s perçoivent comme « suffisant » le temps mis à leur disposition. Néanmoins, il est intéressant de relever que le corps enseignant est nettement moins unanime vis-à-vis des temps de

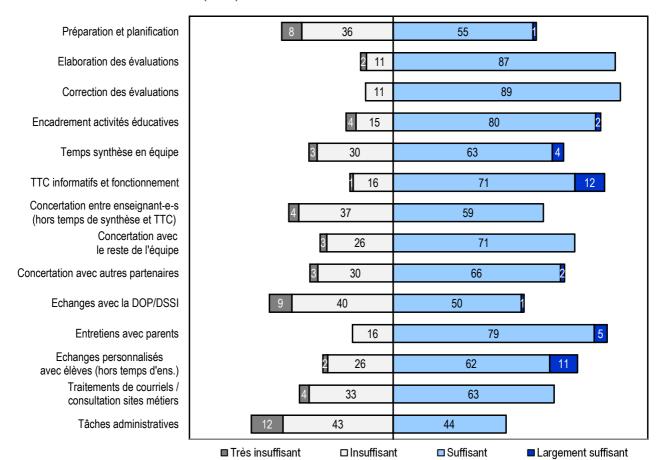
concertation entre enseignant-e-s, des échanges avec la DOP/DSSI et des tâches administratives.

En second lieu, la perception des enseignant-e-s de leur propre charge de travail a été appréhendée à travers l'évolution de l'investissement dans les différentes tâches. Il ressort, d'une manière générale, de l'avis des enseignant-e-s, une intensification de la charge de travail au cours des cinq dernières années. Ainsi, pour la totalité des tâches composant leur métier, les enseignant-e-s s'accordent à déclarer qu'au cours des cinq dernières années, le temps qui a été alloué a soit augmenté (beaucoup ou un peu), soit est resté constant. Les tâches pour lesquelles les enseignant-e-s déclarent consacrer davantage de temps sont essentiellement celles relevant du domaine administratif (traitement des courriels et consultation de sites métiers 90%, tâches administratives 79%) et la concertation entre enseignant-e-s (61%). Cependant, il est intéressant de noter qu'un quart du corps enseignant indique que le temps alloué à la préparation et à la planification de leur enseignement a un peu ou beaucoup diminué. Dans le même sens, 22% partagent ce sentiment vis-à-vis du temps consacré aux échanges avec la DOP/DSSI.

Conclusion

Cette recherche a permis de mettre en évidence qu'au cours d'une semaine représentant une charge de travail dite « moyenne », les enseignant-e-s spécialisé-e-s travaillent à raison de 40% de leur temps directement en classe avec les élèves et à raison de 60% en dehors de la classe. Ces professionnels de l'enseignement consacrent 20% de leur temps aux séances de travail avec des collègues enseignant-e-s spécialisé-e-s ou ordinaires, avec d'autres professionnel-le-s partenaires de l'école (éducateur-trice, logopédiste, psychomotricien-ne, psychologue, médecin psychiatre, etc.), ainsi qu'avec les parents. Ces tâches collaboratives et la multiplication des interlocuteur-trice-s et partenaires sont d'ailleurs spécifiques à l'enseignement spécialisé (Emery, 2011).





Clé de lecture

Pourcentage par modalité de réponse (« très insuffisant », « insuffisant », « suffisant », « largement suffisant ») pour chaque tâche hebdomadaire. De 4 enseignant-e-s (temps de synthèse en équipe) à 35 enseignant-e-s (élaboration et correction des évaluations) n'ont pas répondu à la batterie de questions.

Les enseignant-e-s consacrent 40% de leur charge hebdomadaire à enseigner des savoirs aux élèves et à les aider dans leurs apprentissages. Si dans les regroupements de classes spécialisées ce temps d'enseignement s'élève à 46%, dans les centres médicopédagogiques il s'abaisse en revanche à 34%. Ces résultats vont dans le sens de ceux mis en évidence par des travaux antérieurs (Ducrey & Pelgrims-Ducrey, 1997; Maréchal, 2006).

On constate donc que l'exercice de la profession d'enseignant-e spécialisé-e est soumis à des contingences de fonctionnement, de ressources et de programme bien différentes de celles qui pèsent sur le métier de leurs collègues de l'enseignement ordinaire (Pelgrims, 2001, 2009). De plus, ces contingences sont bien ressenties par les enseignants comme le montrent nos résultats. Les enseignants percoivent leur charge de travail comme s'étant alourdie, en grande partie en raison de l'augmentation de la part des tâches administratives. Entre les obligations de collaboration, de gestion et d'administration imposées par l'institution d'une part, et le fait d'être plus libres par rapport au suivi et au rendement d'un programme scolaire d'autre part, les enseignant-e-s spécialisé-e-s, comme certain-e-s le déclarent lors des entretiens que nous avons menés avec eux, luttent pour pouvoir dégager et consacrer davantage de temps à enseigner.

Notes

- ¹ Nous avons rencontré lors de cette série d'entretiens des enseignant-e-s spécialisé-e-s et des formateur-trice-s intervenant à l'Institut universitaire de formation des enseignant-e-s (IUFE). Pour avoir une vision la plus complète possible, nous nous sommes entretenus avec des enseignant-e-s travaillant dans des structures différentes (regroupements de classes spécialisées, centres médico-pédagogique), occupant des fonctions spécifiques (responsable pédagogique) et intervenant auprès d'élèves/d'enfants de niveaux scolaires différents.
- ² Parmi les enseignant-e-s qui travaillent dans les écoles de formation préprofessionnelle (EFP), un seul nous a retourné le questionnaire. Les enseignant-e-s de ces écoles n'ont donc pas été pris en compte et l'analyse de la charge de travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s porte sur les 67 enseignant-e-s travaillant dans les regroupements de classes spécialisées/classes intégrées ou dans des centres médicopédagogiques.
- ³ Étant donné les différences observées entre les responsables pédagogiques et les enseignant-e-s qui n'occupent pas cette fonction, nous sommes contraints, afin de donner une vision la plus fidèle possible de la charge de travail des enseignant-e-s spécialisé-e-s, d'enlever les données des responsables pédagogiques de la suite de nos analyses (Tableaux 2 et 3).

Références

- Angle, H., Gilby, N., Fearn, A., Bassett, C., Elston, D., & McGinigal, S. (2008). Teachers' workloads diary survey. London: BMRB Social Research
- Direction de l'évaluation et de la prospective (2001). Devenir professeur des écoles, n°123.
 Paris : DEP
- Ducrey, F., Guilley, E., Hrizi, Y., Petrucci, F., collab. Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2014a).
 Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III). Genève: SRED.
- Ducrey, F., Guilley, E., Hrizi, Y., Petrucci, F., collab. Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2014b).
 Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV). Genève: SRED.
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Issaieva Moubarak-Nahra, E., & collab. Alliata, R. (2010a).
 Analyse de la charge de travail des enseignants du secondaire (ATE I). Genève : SRED.
- Ducrey, F., Hrizi, Y., & Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2010b). Analyse de la charge de travail des enseignants des centres de formation professionnelle (ATE II). Genève: SRED.
- Ducrey, F. & Pelgrims-Ducrey, G. (1997).
 Equivalence et différentiation des conditions d'apprentissage dans les classes spéciales : analyse du temps d'enseignement officiel, Education et recherche, 1, 101-121.
- Emery, R. (2011). L'équipe interprofessionnelle comme outil privilégié de l'accompagnement des enfants et adolescents présentant des besoins particuliers. *Pédagogie spécialisée*. Retrieved from http://www.csps-szh.ch/bausteine.net/file/showfile.aspx?downdaid=8551&guid=10f6587e-83ee-4f6f-9e15-df1bcdb4898d&fd=0
- Landert, C., & Brägger, M. (2009). LCH Arbeitszeiterhebung 2009 (AZE 09). Bericht zur Erhebung bei 5'000 Lehrpersonen im Zeitraum Oktober 2008 - September 2009. Zürich: Landert Partner.
- Maréchal, C. (2006). Quel temps d'enseignement en institution spécialisée à Genève ?
 Pédagogie spécialisée, 29-35.
- Menter, I., McMahon, M., Forde, C., Hall, J., McPhee, A., Patrick, F., & Devlin, A. (2006). Teacher working time research. Final report to the Scottish negotiating committee for teachers. Glasgow: University of Glasgow.
- Pelgrims, G. (2001). Comparaison des processus d'enseignement et conditions d'apprentissage en classes ordinaire et spécialisée: des prévisions aux contraintes.
 Revue Française de Pédagogie, 134, 147-165.
- Pelgrims, G. (2009). Contraintes et libertés d'action en classe spécialisée: leurs traces dans la motivation des élèves à apprendre des mathématiques. Formation et pratiques d'enseignement en questions, 9, 135-158.
- Tardif, M. & Lessard, C. (2000). Le travail enseignant au quotidien. Expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels. Bruxelles: De Boeck.

Les dernières publications du SRED

Rapports de recherche

- Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève. Publication conjointe URSP-VD et SRED-GE.
 K. BACHMANN HUNZIKER, S. LEUENBERGER ZANETTA, R. MOUAD, F. RASTOLDO, collab. G. CHARMILLOT. Avril 2014, 37 p. [doc 14.005]
- Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV).
- F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 45 p. [doc. 14.003]
- Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
 F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 50 p. [doc. 14.002]
- Evaluation du dispositif d'assistants à l'intégration scolaire (AIS).
 V. JENDOUBI, F. BENNINGHOFF, P.-A. WASSMER. Janvier 2014, 91 p. [doc. 13.024]
- Le dispositif sport-art-études à Genève. Année scolaire 2012-2013.
 A. JAUNIN, F. BENNINGHOFF, collab. L. MARTZ. Janvier 2014, 122 p. [doc. 13.023]
- Le service social de l'enseignement postobligatoire genevois.
 C. A. KAISER, F. RASTOLDO, collab. R. ALLIATA. Décembre 2013, 41 p. [doc. 13.022]
- Enfants à besoins éducatifs particuliers. Institutions de la petite enfance à Vernier: aide à l'élaboration d'une statistique, 2012-2013. M. PECORINI, V. JENDOUBI. Novembre 2013, 61 p. [doc.13.021]
- Le saut de classe à l'école primaire genevoise. Etude rétrospective sur 17 ans de dispense d'âge (1993-2009).
 V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Novembre 2013, 116 p. [doc. 13.020]
- Evolution des compétences en lecture et en écriture au cycle d'orientation chez des élèves à risque. Etude longitudinale.

 J. LURIN, A. SOUSSI, coll. P. ZESIGER. Novembre 2013, 172 p. [doc. 13.018]

Indicateurs du système d'enseignement

- Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2014.
 Printemps 2014, dépliant 16 p.
- Chiffres-clés du réseau d'enseignement prioritaire (REP).
 O. LE ROY-ZEN RUFFINEN, A. SOUSSI, A. EVRARD. Novembre 2013, 31 p. [13.019]
- Taux de certification secondaire II. Rapport de synthèse.
 A. JAUNIN, O. LE ROY-ZEN RUFFINEN. Octobre 2013, 68 p. [doc. 13.017]

Notes d'information

- No 60: Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
 F. PETRUCCI, E. GUILLEY, F. DUCREY, Y. HRIZI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Mai 2014, 8 p.
- No 59: Le saut de classe à l'école primaire genevoise.
 V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Janvier 2014, 8 p.
- No 58: Le service social de l'enseignement postobligatoire genevois.
 C. A. KAISER, F. RASTOLDO, coll. R. ALLIATA. Décembre 2013, 8 p.
- No 57: Evolution des compétences en littératie chez des adolescents à risque (EVOLIT): quels sont les facteurs de résilience? J. LURIN et A. SOUSSI. Novembre 2013, 8 p.
- No 56: L'observation des faits de violence en milieu scolaire à Genève.
 D. GROS. Novembre 2013, 8 p.

Informations complémentaires:

youssef.hrizi@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 32 – francois.ducrey@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 61
edith.guilley@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 51 – franck.petrucci@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 22
elisabeth.moubarak@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 33

Edition:

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note:

http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-61.pdf